Voyant que la foule augmentait, les agresseurs prirent la fuite à travers champs, après avoir enlevé deux francs à leur victime.

Desmet était couvert de blessures à la figure et aux mains.

Plainte a été portée et une enquête a été ouverte; d'après les premiers renseignements recueillis on est sur les traces des coupables qui doivent habiter Roubaix aux Trois Ponts.

Flers. — *Le carrousel à brouettes.* — Ainsi que nous l'avons annoncé, la société des Sans-Soucis avait organisé pour lundi après-midi un grand carrousel à brouettes sur la place dite aux Oignons. A trois heures, le cortège s'est mis en marche et a parcouru les principales rues du hameau, sous la direction de MM. Henri Jouveneaux et Adolphe Morel, qui ont rivalisé de zèle pour assurer un grand succès à cette fête.

M. Selosse, qui a bien voulu prêter son landau pour le cortège, a droit aussi à des éloges.

Les prix ont été répartis comme suit :

1er prix, Georges Laurent, 2e, Gosman Ernest, 3e, Bonte fils, 4e, Degroote Désiré, 6e, Decottignies fils, 6e, Vermeulen fils, 7e, Laurent Edmond, 8e, Her Gustave, 9e, Pollet, 10e, Caillaux, 11e, Watteau, 12e, Fauvarcque, 13e, Dujardin.

Pendant toute la durée du carrousel une section de la fanfare du Breucq a exécuté les plus beaux morceaux de son répertoire.

— *Un accident.* — Lundi après-midi, le nommé Aimé D... voulut descendre à la marche du car à vapeur un peu avant d'arriver près du pont du Breucq.

Malheureusement il manqua le pied et tomba la face contre terre. Il se releva aussitôt, mais il avait la figure toute meurtrie.

Flers-Breucq. — *Le carrousel.* — La deuxième journée a été aussi brillante que la première ; 70 cavaliers avaient répondu de nouveau à l'appel de la commission organisatrice.

Un grand nombre de prix avaient été réservés ; ils ont été répartis comme suit :

1er prix Buin Pierre, Breucq; 2e Droulez Pierre, Hem; 3e Delattre Alfred, Hellemmes; 4e Bouche, Hem; 5e Louis Carrette, Breucq; 6e Ducatillon, Néchin; 7e surprise, Droulez Jules, Hem; 8e Paul Houzet, 9e Lepers Pierre, 10e René Houzet, 11e Lamblin, 12e Liénard, 13e Carrette Albert, 14e Mœrman, 15e Leplat, 16e Philippe, 17e Deldalle.

L'établissement thermal de St-Amand (Nord) est ouvert du 1er juin au 15 septembre.

Les maladies du système articulaire, telles que : *rhumatisme articulaire, goutte, arthrites, coxalgies, ankyloses, hydarthroses*, etc. et les maladies du système musculaire : *Paralysies de diverses natures, rhumatismes musculaires, atrophies*, etc. y sont traitées avec succès par les bains de boues combinés avec l'hydrothérapie et l'eau en boisson.

Les cas de guérison ou amélioration obtenus sont considérables.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. **A. Grégoire**, directeur. 30827 – 62369

MM. ASTIER ET Cie, Avenue Kléber, 72, Paris.

Je souffrais horriblement de douleurs dans tout le côté droit jusqu'au bout du pied, tant de souffrances avec de si longues nuits sans sommeil, m'avaient mise dans un état voisin du désespoir.

J'eus alors connaissance de votre précieux remède. Je voulus en essayer, et le second flacon de St-Jacobs Oil n'était pas encore achevé que je me trouvais presque complètement guérie. Ma reconnaissance est si vive, Monsieur, que je vous autorise à publier ma lettre pour vous remercier et dans l'espoir d'être utile aux personnes qui auraient le malheur d'être atteintes comme je l'ai été.

ESTELLE PHILIPPON,

c29773 1, rue de la Monnaie, Troyes (Aube).

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
depuis 3 fr. le cent

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*.

WATTRELOS

Un vol. — Des malfaiteurs restés jusqu'ici inconnus ont pénétré en passant par un chassis dit à guillotine, dans l'habitation du nommé Charles Sénécaut, boucher, et y ont enlevé deux paires de bottines. Plainte a été portée.

TOURCOING

Messes de prémices. — Deux messes de prémices ont été célébrées simultanément, lundi à 10 heures 1/2, dans deux églises de Tourcoing, à Notre-Dame et au Sacré-Cœur.

A Notre-Dame la cérémonie a été tout particulièrement imposante : le nouveau prêtre, M. l'abbé Thérin, appartient au monastère du Mont-des-Cats et le R. P. abbé mitré, qui était présent, a pris place sur un trône, élevé dans le chœur, du côté de l'Evangile. M. le chanoine Leblanc, principal de l'Institution libre du Sacré-Cœur, a prononcé un éloquent sermon, qui a vivement ému la nombreuse assistance de parents, d'amis et de fidèles, qui se pressaient dans l'église, comme aux jours de grandes solennités.

Au Sacré-Cœur, c'est M. l'abbé Jean-Baptiste Dupont, prêtre de la dernière ordination, qui a dit sa première messe. Les nombreux parents et invités étaient dans le chœur et il y avait foule, comme à Notre-Dame c'est M. le doyen de Quesnoy-sur-Deûle qui a prononcé l'allocution de circonstance.

Il était midi et demi quand la cérémonie a pris fin. Les prêtres, les parents et les invités se sont ensuite rendus au patronage du Sacré-Cœur, où le dîner avait été préparé.

La société des Sauveteurs. — Par suite du décès de M. François Morel, M. Victor Scohy, membre actif de la Société, lieutenant des pompiers de Tourcoing, a été nommé vice-trésorier de la section de Tourcoing.

Encore une mort subite. — M. Dumoulin, marchand de levures, rue du Haze, âgé d'environ 60 ans, avait passé toute la soirée de dimanche à la fête du Brun-Pain. En rentrant chez lui, et se plaignit d'un certain malaise à l'estomac. Il se coucha et ne tarda pas à s'endormir.

Il se leva comme de coutume, lundi, à 4 heures du matin, se mit aussitôt à l'ouvrage et travailla tout d'une traite jusque vers 7 heures. A ce moment on le vit tout à coup pâlir et s'affaisser... On s'empressa autour de lui et on employa tous les soins possibles pour le faire revenir à lui. Mais tout était inutile, M. Dumoulin avait rendu le dernier soupir.

Cette mort foudroyante a produit une vive émotion dans tout le quartier.

L'arrestation d'un audacieux pick-pocket. — On sait combien de vols à la tire ont été commis, dans ces derniers temps, les dimanches et jours de marchés, à la sortie de l'église St-Christophe et place des Halles.

Lundi, vers 10 h. 1/2, plusieurs centaines de personnes se pressaient autour d'une grande voiture, du haut de laquelle un adepte de Raspail vantait les vertus de la bourrache, de la verveine, de la fumeterre, et autres simples. Mme Choquet, cabaretière « A la Grande Mesure, » rue de Menin, l'écoutait fort attentivement quand elle sentit une main se glisser dans sa poche.

Elle apostropha l'individu, un jeune homme d'assez bonne mine, qui se tenait à côté d'elle.

Plusieurs personnes avaient été témoins de la tentative de vol et allaient requérir l'intervention de la police. Le quidam avait pendant ce temps fendu la foule et s'était sauvé à toutes jambes par la Grande-Place.

Les agents furent mis au courant presque aussitôt; on se mit à la poursuite de l'individu qu'on avait vu se diriger vers la rue du Haze ; bientôt, l'agent Blancke le trouvait tranquillement assis au « Café de la Poste » et l'arrêtait.

Ce pick-pocket, nommé Charles-Louis Tammermann, est né d'un père belge, à Roubaix, le 14 janvier 1871; il dit demeurer dans la rue des Longues-Haies, à Roubaix. Il a déjà subi quatre condamnations pour vols à la tire, et n'est sorti de prison que depuis dix jours. Il se prétend colporteur, mais ne sait de quel genre de marchandises. S'il faut l'en croire, son pécule se montait à 30 fr. quand il est sorti de l'abbaye de Loos ; et il n'avait dépensé le reste que la nuit précédente.

Il compte, après le tirage au sort, l'année qui suivra sa majorité, être incorporé aux Zéphirs.

Il a enfin déclaré être fatigué de la vie.

Une chute de huit mètres. — Lundi après-midi, un ouvrier de M. Dubrulle, constructeur, rue du Pouilly, qui travaillait sur un échafaudage élevé de 7 à 8 mètres, perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Il fut relevé sans blessures apparentes et conduit chez lui en voiture ; le malheureux ne pouvait plus remuer ni bras ni jambes.

Repentir tardif. — Anselme Maroo, rattacheur, demeurant rue de Paris, 69, regrettait bien, lundi matin de s'être porté à des violences à l'égard de sa voisine Mme Delplanque. « Je n'ai, disait-il, aucune raison de lui en vouloir; au contraire, elle m'a rendu de grands services, il n'y a pas longtemps, alors que j'avais un enfant malade. Mais j'étais ivre et ne savais plus ce que je faisais. »

Or le malheureux, dimanche vers 2 heures de l'après-midi, avait commencé par donner un coup de poing, dans un carreau de la cuisine de Mme Vandamme, en lui reprochant d'avoir mal parlé de lui. Puis saisissant une niche à chiens, il l'avait lancée dans la fenêtre qui vola en éclats, chassis et vitres !

Maroo, arrêté, partira aujourd'hui mardi pour Lille.

Une importante trouvaille. — Mlle Pauline Hospied, demeurant à la Marlière, a trouvé lundi plusieurs obligations de la Ville de Bruxelles, épinglées avec des bordereaux d'achats et une facture d'une glace, par une maison de Gand.

Cette honnête fille s'est empressée d'apporter sa trouvaille à M. Paris, inspecteur de police.

Arrestation d'un expulsé. — Alphonse Beulque, 25 ans, demeurant à Neuville-en-Ferrain, expulsé à la suite d'une condamnation pour coups et blessures, a été rencontré dimanche soir, dans un bal de la rue Sainte-Germaine et mis en arrestation.

Bondues. — Achille Vanwasenhove, né à Halluin, domestique chez Mme veuve Delcourt, à Bondues, avait été expulsé et était revenu en France sans autorisation. On l'aurait sans doute laissé tranquille s'il n'avait pris plaisir tous les dimanches, alors qu'il avait bu, de se moquer des gendarmes et des gardes-champêtres. Dimanche, à 8 heures du soir, le gendarme Dehawenght, l'ayant rencontré *A la Petite Auberge*, au Mont de Bondues, en train de pérorer suivant sa coutume, l'a arrêté et amené à Tourcoing.

Halluin. — *Une bonne capture.* — Lundi, vers 9 heures du matin, Louise Valck s'est présentée au bureau de M. le commissaire de police déclarant qu'un sieur H. Nuytens, âgé de 29 ans, évadé des prisons belges où il purgeait une condamnation de 2 ans pour avoir participé aux exploits de la bande Courtens, de récente mémoire, avait pénétré dans son domicile, proférant des menaces de mort pour l'avoir dénoncé et fait arrêter.

S'étant enfuie afin d'échapper aux menaces dont elle avait été l'objet, elle réclamait avec insistance aide et protection. Nuytens, étant de plus sous le coup d'un arrêté d'expulsion, M. le commissaire envoya immédiatement ses agents à sa recherche et le garde Canard fut assez heureux de l'arrêter au moment où il sortait d'une maison de la rue d'Arcole implorant la charité.

Conduit au poste il a reconnu les faits qui lui sont imputés et M. le commissaire l'a remis entre les mains de la gendarmerie pour être conduit à Lille sous l'inculpation de mendicité, menaces de mort et infraction à l'arrêté d'expulsion.

— Le Conseil municipal se réunira demain mardi, à 6 h. 1/2 du soir, pour délibérer sur diverses propositions figurant à l'ordre du jour.

Bousbecque. — *Carrousel en voitures.* — Dimanche, le carrousel, annoncé, a eu lieu rue de Wervicq, au milieu d'une affluence considérable de curieux venus des communes environnantes. 150 amateurs étaient inscrits, 110 seulement ont pu prendre part à cette lutte pacifique.

Les prix ont été répartis de la manière suivante : 1er Jules Deweldre; 2e Camille Vankelembroucq; 3e Menu; 4e Jules Delahousse; 5e Jules Zoutte; puis viennent ensuite MM. Vahoutte Jules, Selosse Jules, Delbecque, Flipo Emile, Deport Henri. Une quête faite au profit des pauvres a donné 32,25 comme résultat. L'absence de la musique de Bousbecque qui avait promis son concours a été fort commentée.

LILLE

L'école supérieure de commerce. — L'*Officiel* promulgue la loi portant autorisation, pour la chambre de commerce de Lille, de contracter, en vue de la fondation d'une école supérieure de commerce, un emprunt de 100,000 fr., garanti par une imposition extraordinaire additionnelle au principal de la contribution des patentes.

Une maison dévalisée rue du Palais. — Vraiment on ne croirait pas que Sommers est actuellement sous les verrous. Il a des imitateurs qui le surpassent en audace.

Dans la nuit de samedi à dimanche, la maison portant le numéro 9 de la rue du Palais, à deux pas du poste central de police, sur le passage continuel des patrouilles, a été dévalisée de fond en comble.

Cette maison appartient à Mme veuve Martin-Delestré, rentière.

Mme Martin est à la campagne depuis plusieurs semaines avec ses deux fils, dont l'un est avocat à Lille.

Heureusement elle avait déposé ses titres, ses principales valeurs et son argenterie au domicile de son frère, M. Delestré, négociant, même rue, n° 4. Elle l'avait chargé également de veiller à la maison en son absence.

Dimanche matin M. Delestré alla faire une ronde. En entrant il trouva dans le couloir une lourde statue, *Moïse*, en bronze, enveloppé dans une taie d'oreiller. Il pensa immédiatement que les voleurs avaient passé par là et il ne tarda pas à être effrayé des dégâts qu'ils avaient commis.

Entrés par la porte dont ils ont fait sauter la serrure par le moyen de pesées pratiquées avec une pince-monseigneur, ils ont visité d'abord une petite pièce qui ne renfermait qu'un meuble qu'ils ont fracturé et dont ils ont jeté le contenu sur le plancher sans rien y trouver à leur convenance. Dans la cuisine, ils n'ont touché à rien. Ils ont jeté sur les marches de la cave le pardessus d'un des fils. Sans doute que l'un d'entre eux l'avait endossé, par crainte d'un refroidissement, pour aller chercher quelques bouteilles de vin à la cave.

Après le rez-de-chaussée et la cave, ils ont parcouru le premier étage. Dans une chambre ils ont fracturé une armoire-bibliothèque et ont enlevé quelques bijoux d'une certaine valeur.

Dans l'appartement de Mme Martin, ils ont fracturé trois tiroirs d'une armoire, quatre tiroirs d'une lingère, la porte d'une armoire à glace et ils ont pris des objets et du linge qui leur plaisaient.

Le coffre-fort se trouvait dans cette pièce, près du lit. Après en avoir retiré le chapiteau en bois mobile, ils ont fait sauter le couvercle en métal d'une épaisseur de un centimètre et retenu par quarante vis de la grosseur du petit doigt; ils ont détaché de la même façon l'un des côtés et ils avaient déjà pratiqué un trou de quatre centimètres de diamètre dans la seconde cloison en chêne, mais sans doute qu'ils ont été dérangés dans leurs opérations car ils n'ont pas été plus loin.

Le domestique d'une maison voisine a entendu du bruit vers onze heures du soir; naturellement il ne s'en est pas préoccupé, ne se doutant pas de ce qui se passait.

La police de Lille a été prévenue par M. Delestré et d'actives recherches sont faites non seulement à Lille, mais dans tous les environs et même en Belgique. Espérons qu'elles ne demeureront pas infructueuses.

Une double noyade à Lille. — Lundi, vers neuf heures du soir, les nommés Alexandre Druez, âgé de 69 ans, demeurant rue Saint-André et Camille Thiers, âgé de 60 ans, demeurant rue du Rempart, 3, sont tombés accidentellement dans le nouveau canal de la Deûle et se sont noyés, à la porte du Petit-Paradis. Plusieurs accidents du même genre se sont déjà produits à cet endroit.

Malgré tous les soins on n'a pu rappeler les malheureuses victimes à la vie. Alexandre Druez était aveugle.

On mande de Lille, 4 juillet, à la *Liberté* :

« Dans son discours d'hier à l'inauguration du monument élevé au mineur Fontaine, le préfet du Nord n'a pas dit « que l'adhésion des conservateurs était trop tardive. »

» En insistant sur les efforts constants du gouvernement dans le but d'amener la conciliation, il a seulement déclaré « qu'il ne pouvait que regretter que l'évènement d'aujourd'hui ne se soit pas produit quinze ans plus tôt Le pays n'aurait pu qu'y gagner.»

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 4 juillet.* — TOUJOURS LA FRAUDE. — Un gamin de quatorze ans qui a déjà été condamné pour contrebande comparait encore pour le même délit ; il s'appelle Polydore Kesteloot. Le père lui-même vient demander qu'une correction soit donnée à son fils qui, sur le territoire de Tourcoing, se met au service des fraudeurs de profession.

Le tribunal lui inflige une peine de trois mois d'emprisonnement et cinq cents francs d'amende. M. le président lui fait une très sévère admonestation et l'avertit que s'il revient encore une fois, il ira en correction jusqu'à vingt ans.

— Deux autres jeunes gens, l'un de 19 ans, l'autre de 15 ans, Albert Desurmont et Alfred Six, sont condamnés, le premier à un mois, le second sera détenu jusqu'à dix-huit ans.

— Deux femmes ont, à Wattrelos, essayé d'emporter de la contrebande, Louise Vankervoode et Marie Faes, chacune six jours et 500 fr. d'amende.

L'AFFAIRE de diffamation intentée par les dizainiers à l'*Avenir* de Roubaix-Tourcoing, quoiqu'elle soit portée au rôle de mercredi prochain, ne sera pas, croyons-nous, plaidée ce jour-là : elle sera presque certainement renvoyée à quinzaine. Me CONFORME.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

Les cantines scolaires

Roubaix, le 4 juillet 1892.

Monsieur le Directeur
du *Journal de Roubaix*.

Tout le monde convient que la création de ces cantines, pour les jeunes enfants d'ouvriers, peut avoir l'avantage de régler leurs repas et, par une alimentation plus substantielle, de préparer des générations plus solides, plus capables de gagner leur vie et moins exposées à avoir recours au bureau de bienfaisance.

La question est de savoir si les familles consentiront à en profiter. Il y a une quinzaine d'années ces cantines ont fonctionné dans les salles d'asile, et nous avons constaté nous-même que les aliments étaient du meilleur choix et bien préparés. Cependant elles n'ont pas duré et voici la raison que nous donnaient les pères : Nous partons au travail avant le lever de nos enfants; nous rentrons le soir quand ils sont couchés. S'ils ne viennent pas dîner avec nous, nous ne les voyons pas de toute la semaine.

Ce sentiment était fort louable assurément : existe-t-il toujours, nous l'ignorons; mais nous pensons que le Conseil municipal agirait sagement en commençant par rétablir les cantines dans nos écoles maternelles. Si l'expérience démontre que la population ouvrière y est favorable, on pourra l'étendre aux écoles, sans risques de grosses dépenses qui pourraient être inutiles.

Veuillez agréer mes cordiales salutions. X...

NOUVELLES MILITAIRES

Manœuvres de garnison. — Les troupes de la garnison de Lille se sont mises en marche lundi matin pour exécuter de nouvelles manœuvres qui dureront trois jours et auront lieu dans les environs de Seclin, Pont-à-Marcq et La Bassée.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

TOURCOING. — *Concours sur Saint-Just.* — Voici le résultat du concours de pigeons sur Saint-Just qui a eu lieu dimanche 3 juillet au siège de la société « Les petits amateurs » établie chez M. Amand Faveur, rue de Paris. 100 fr. prix d'honneur. Voici la dépêche reçue : Lâcher 18 paniers vent Sud-Ouest. Le convoyeur était M. Vierlinck.

1er prix Jules Selosse. 2e E. Lepers. 3e Wittemberg. 4e Dervaux Florin. 5e Ducoulombier. 6e Faveur. 7e Louis Prouvost. 8e Ch. Belin. 9e Varras. 10e Dufermont. 11e Jacques Blanc. 12e Varras. 13e Gilles. 14e Wastinne. 15e Martins. 16e Verkamer. 17e Dejoncke. 18e et 19e Beuque. 20e Londag. 21e Bouillet. 22e Castel. 23e Delplanque. 24e Marcel Clarisse. 25e Catry. 26e Baudringhien.

27 Marcel Clarisse, 28 Duforest, 29 Dumortier. 30-31 L. Catteau, 32 Duvillier, 33 Desrousseaux, 34 F. Lecoutre, 35 Doutreluigne, 36 Dedryver, 37 Vandenberghe, 38 Desbuquoy, 39 Verdez, 40 Louis Prouvost, 41 Debuquoy, 42 P. Vaneste, 43 Duguauquier, 44 Sion, 45 L. Catteau, 46 L. Jacques, 47 Bourgois, 48 Bohaert, 49 Clorieux. 50 Rompteau, 51 Lecomte, 52 Deschemacker.

Reliquat de poule à 5 francs : M. Lacan arrive à 8 h. 22'34" hors concours. M. Asseman reliquat de poule à 2 francs arrive à 8 18'27". Poule à 3 francs M. Ladan reliquat 12 fr. arrive à 8 22'34".

Le premier pigeon a été constaté à 8 05'35" avec une vitesse de 1157m51 à la minute. Le dernier à 8 18'32" avec une vitesse de 1047m13 à la minute.

ROUBAIX. — Concours sur Longueau organisé par l' « Avenir du Tilleul » chez M. J.-B. Leclercq rue des Longues-Haies 217. Le lâcher a eu lieu à 6 heures. 333 pigeons en jeu. Voici les résultats :

1er prix Donat Stevens, 4p. 2e Parmentier, 5p. 3e Dorchies. 4e Vereeken, 3p. 5e Pottier, 6p. 6e Farvacque, 4p. 7e Belmère, 3p. 8e Parizel, 1p. 9e Masson, 1p. 10e Toilliez, 2p. 11e Libert, 3p. 12e Laga, 3p. 13e Hespel. 14e Dutrieux, 2p. 15e Legrand. 16e Moulard, 1p.

17e prix Fontier, 18e Decolerc 1p, 19e Wilfart 1p, 20e Hespel, 21e Vamasse, 22e Liagre, 23e Leclercq, 24e Hayart 1p, 25e Delannoy 1p, 26e Fiévet, 17e Vanstinacker 1p, 28e Debruyne 2p, 39e Vanderspelaere, 30e Hespel, 31e Duflot.

32 Pollet, 1p; Honneur, E. Maes et Ponthieux, 1p. Le premier pigeon a été constaté à 7 heures 43 m. 30 s ; le dernier à 7 heures 49 m. 40 s.

— Concours sur Creil organisé dimanche dernier par la société la « Tourterelle du Fontenoy » établie chez M. Joseph Dhond rue Archimède. Le lâcher a eu lieu à 6 heures par un beau temps sad. 337 pigeons étaient engagés. Voici les résultats :

1er prix F. Tant 1p, 2e Losfeld 5p (u), 3e Mazure 1p, 4e Cattel 4p, 5e Fichelle 3p, 6e Vandaele 3p (r), 7e Isebaert 2p, 8e Delporte 1p, 9e Isebaert, 10e Marissal 2p, 11e Lanneau, 12e Colberson, 13e Ducatteau 4p, 14e Bayart 1p, 15e Hazebrouck 2p, 16e Carré 1p, 17e Charles Camille 1p, 18e Carrette 1p, 19e Ducattez 3p (r), 20e Isebaert 2p.

21 prix Parent 2p. 22e Bowyns 2p. 23e Vanacke 3p. 24e Dujardin 1p R. 25e Sobry 1p. 26e Legrand 1p. 27e Delbecque 1p. 28e Ducatteau 29e Lefebvre 30e Marsy 31e Meerseman 32e Ghislincke 33e Lequenne. — Poule hors concours Henri Frady R.

Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 08'42" avec une vitesse de 1282 mètres à la minute; le dernier à 8 h. 16'57". La distribution des prix aura lieu jeudi soir à 8 heures.

DIMANCHE 10 juillet 1892, concours sur Clermont, prix d'honneur 100 francs, offert par l'Union Fédérale colombophile, au siège de la société le « Pigeon Roux », établie chez M. J.-B. Baert, rue de la Chaussée (près de l'église Saint-Joseph). Mise par pigeon 1 fr. 50. Les pigeons à 0,50 participent aux prix d'honneur. Poule unique à 25 cent Poule à 50 c. un prix par 50 inscriptions — Poules facultatives à 1, 2, 3 et 5 fr. Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc doublée et soudée (J Rosoor)— Constatation obligatoire par l'appareil automatique (Van den Bossche) — Mise en paniers le samedi 9 juillet, de 3 à 6 h. 1/2 du soir.

LES CONCOURS DE CHIENS RATIERS

LILLE. — Un grand concours de chiens ratiers, auquel doivent participer de nombreux roubaisiens, aura lieu dimanche prochain, 10 juillet, à 3 h. 1/2, chez M. Jules Bonte, rue des Postes, Lille. Ce concours, organisé par le « Boule-Ratier-Club » promet d'être intéressant ; il y aura 165 francs de prix répartis en trois catégories, plus une médaille en argent au 1er prix de chaque catégorie.

MENUS

Productions du mois de juillet. — Les légumes de toute espèce et en grande quantité; tous les fruits. Le poisson abonde sur les marchés la volaille comme dans le mois de juin, chapons, poulardes, dindonneaux, pigeons.

MENU DU MERCREDI 6 JUILLET

POTAGE SEMOULE AU GRAS
PIEDS DE VEAU A LA VINAIGRETTE
ÉPAULE DE MOUTON FARCIE
CHOUX A LA CRÈME
POMMES FLAMBANTES
DESSERT

RECETTES. — *Pieds de veau à la vinaigrette.* — Fendre les pieds sur la longueur, ôter les gros os, faire cuire à l'eau, servir avec une sauce vinaigrette.

Sauce vinaigrette. — Mettez dans un bol du persil, échalotes, oignons hachés fin ; ajoutez poivre, sel, une cuillerée de vinaigre et une cuillerée d'huile, remuez pour mélanger le tout et versez dans une saucière.

CHEMIN DE FER DU NORD. Comme tous les ans, la Compagnie du Nord prend ses dispositions pour faciliter, à des prix excessivement réduits, les voyages qui se font à l'occasion de la Fête du 14 Juillet. Ces dispositions se divisent cette année en trois parties, savoir :

Voyages sur Paris et Lille. — Toutes les gares, stations et haltes du réseau délivreront à destination de Paris et de Lille :

1° Des billets d'aller et retour de 2e et de 3e classes, valables pendant une journée, le jour de la fête avec réduction variant de 20 à 75 pour 100 sur le tarif ordinaire.

Ainsi par exemple les prix sont : à 50 kilom., de 4,55 en 2e classe, 2,95 en 3e ; à 100 kil., de 6,70 en 2e, 4,40 en 3e ; à 150 kil., de 7,95 en 2e, 5,20 en 3e ; à 200 kil., de 9,45 en 2e, 6,15 en 3e ; à 250 kil., de 10,95 en 2e, 7,15 en 3e ; à 300 kil., de 12,50 en 2e, 8,20 en 3e.

Les familles profitent en outre, sur ces prix, de nouvelles réductions allant de 5 à 25 pour 100, selon que la famille est composée de 2 à 5 personnes.

2° Des billets d'aller et retour de 2e et 3e classes, valables pendant cinq jours pendant la période du 11 au 17 juillet avec réduction de 25 à 50 pour 100.

Ces prix sont : à 50 kil. de 5,20 en 2e classe, 3,95 en 3e; à 100 kil. de 9,05 en 2e, 6,70 en 3e, à 150 kil. de 13,05 en 2e, 9,65 en 3e; à 200 kil. de 16,60 en 2e, 11,80 en 3e; à 250 kil. de 19,85 en 2e, 13,35 en 3e: à 300 kil. de 22,70 en 2e, 14,80 en 3e.

Voyages à destination d'un point quelconque du réseau. — 1° Distribution au départ de toutes les gares, stations et haltes du réseau, à destination d'une gare, station ou halte, de billets d'aller et retour de famille pour les vacances valables du 12 au 19 juillet en 1re, 2e ou 3e classe avec réduction variant entre 15 et 45 p. 100 d'après le nombre de personnes et la distance à parcourir.

2° Extension du 12 au 19 inclus de la durée de validité de tous les billets d'aller et retour individuels qui existent en temps ordinaire.

Voyages aux stations Balnéaires. — 1° Les billets d'excursion valables pendant une seule journée en 2e et en 3e classe avec réduction de 20 à 75 p. 0/0 seront mis à la disposition des voyageurs pour être utilisés à l'aller dans deux premiers trains omnibus et au retour dans les deux derniers trains omnibus de la journée.

Lorsque les heures d'arrivée et de départ de ces trains ne permettraient pas de passer une journée entière à la mer, les voyageurs seront autorisés à partir la veille par le dernier train omnibus et à ne rentrer que le lendemain par le premier train omnibus;

2° La durée de validité des billets hebdomadaires de 1re, 2me et 3me classe valables en temps ordinaire pendant cinq jours sera étendue du 12 au 19 juillet.

Enfin des trains spéciaux à marches rapides seront organisés selon les besoins du service.

NORD

Nominations ecclésiastiques. — M. l'abbé Lambert, curé de Merckeghem, est transféré à Killem. — M. l'abbé Declerck, vicaire à Croix-Roubaix, est nommé curé de Merckeghem.

Suicide d'un officier d'administration à Dunkerque. — Une malheureuse affaire vient d'émotionner la population. M. Noël Martin, officier d'administration de 1re classe, s'est donné la mort en se tirant un coup de revolver dans la région du cœur. Ce suicide est attribué à des embarras d'argent.

Un affreux accident à Warneton. — Un triste accident a marqué la kermesse de Warneton.

M. Auguste Coursez, âgé de 32 ans, président de la commission des fêtes, avait, pour donner un signal de départ du ballon, rempli de poudre un tube auquel il mit le feu au moyen d'une allumette.

La charge étant trop forte, l'engin éclata, atteignant à la tête le malheureux président.

On s'empressa autour de lui, mais M. Coursez avait le sommet de la tête enlevé.

Malgré tous les soins qui lui ont été prodigués il n'a pu survivre à ses atroces blessures.

ETAT-CIVIL — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 4 juillet.* — Nicolas Vernier, rue de l'Alouette, 20. — Agnès Erneult, rue du Grand-Chemin, 66. — Jean-Baptiste Mouton, rue de la Vigne, maisons Huyghe, 5. — Louis Nys, rue du Parc, 1. — Armelme Capelle, rue de Soubise, cour Watteau, 11. — Charles Dumoulin, rue Larochefoucauld, maisons Vandamme, 80. — Achille Foulon, rue de Soubise, cour Saint-Jean, 11. — Auguste Canoo, Hôtel-Dieu. — Alphonse Polfliet, rue Monge, 147. — Hermance Dubois, rue du Tilleul. — Joseph Derbaudringhien, Hôtel-Dieu. — *Mariages.* — Ferdinand Carpentier, 19 ans, trieur, rue Saint-Joseph, 42, et Pauline Hertage, 18 ans, lingère, rue Saint-Joseph, 12. — Charles Doby, 26 ans, appréteur, rue de Naples, cour Bouchard, 1, et Marie Mametz, 23 ans, sans profession, à Aire. — *Déclarations de décès du 4 juillet.* — Albert Leclercq, 5 mois, rue de Condé, cour Vroman, 38. — Charles Cantaert, 67 ans, rue Daguesseau. — Henri Lejour, 62 ans, cabaretier, Place du Trichon, 10. — Barbe Palmers, 52 ans, Hôtel-Dieu. — Edmond Bricoux, 57 ans, Hôtel-Dieu.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 3 juillet.* — Jeanne Delbecque, rue du Clinquet. — Jean Cailloux, rue de la Latte. — Hélène Duriez, rue de la Blanche-Porte. — Berthe Farvacque, rue des Trois-Pierres. — Adrienne Deconinck, rue Dumortier. — Henri Robert, rue du Niot. — *Du 4.* — Artimoz Stock, rue de Menin. — René Millescamps, rue du Virolois. — Marie Vermeulen, Epinette. — *Mariage.* — Achille Savary, 30 ans, mécanicien, et Julie Depoorter, 30 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès du 3 juillet.* — Hortense Sénéchal, 33 ans, sans profession, rue de la Marlière. — Mathilde Devernay, 1 an, rue des Archers. — Claire Dhaeyere, 2 ans, rue Jean-Legrand. — Madeleine Poissonnier, 2 ans, rue de l'Amidonnerie. — *Du 4.* — Louis Stiez, 78 ans, sans profession, rue Jacquart. — Félix Corrion, 2 mois, aux Phalempins. — Jules Ripoton, 35 ans, sans profession, contour de l'Abattoir. — Albert Suitsers, 6 mois, rue Saint-Roch. — Alexandre Quique, 4 mois, aux Phalempins. — Jules Vandaele, 23 jours, rue des Carliers. 36 ans, sans profession, à Néchin (Belgique) — *Déclarations de décès du 15 au 30 juin.* — Auguste Buirette, 2 mois, le Grimonpont. — Louis Dobigny, 13 jours, Trieu-de-Carihem. — Ferdinand Decourselle, 79 ans 5 mois, ancien tisserand, la Mottelette.

HERSEAUX. — *Déclarations de naissances du 17 juin au 1er juillet.* — Léon Michez, Place. — Firmin Heirynck, Ballons. — Henri Blomme, rue des Berceaux. — *Mariage.* — Victor Rucquois, 22 ans, garçon boulanger, et Odile Ducatillon, 21 ans, servante.

HALLUIN. — *Déclarations de naissances du 4 juillet.* — Marguerite Lattrez, à Sébastopol. — Hélène Doutreligne, rue Frasez. — Julien Vanholderbeck, cour Desprez. — *Déclarations de décès du 4 juillet.* — Adolphe Vanmeemen, 31 ans, ourdisseur, au Nouveau-Monde. — Maurice Dewulf, 3 mois, rue des Ecoles.

RONCQ. — *Déclarations de naissances du 4 juillet.* — Zoé-Louise Buyssens, au Blanc-Four. — *Déclarations de décès du 4 juillet.* — Barbe-Louise Pattyn, 53 ans, ménagère, au Faubourg.

1839 Fondation de la Grande Maison 1839

A LA GRANDE MAISON PARIS

Succursale de LILLE
15 Rue Faidherbe 15 (Anc. Rue de la Gare)

TOUT
ce qui concerne la toilette pour
Campagne, Bains de Mer
SPORTS DIVERS

EXPOSITION des DERNIÈRES NOUVEAUTÉS

PARIS-LYON-MARSEILLE-LILLE

MÉDAILLE D'OR

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille JOURDEUIL-CLOUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame veuve Louis JOURDEUIL, décédée à Wasquehal, le 2 juillet 1892, dans sa 83e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 courant, à onze heures, en l'église de Wasquehal. L'assemblée à la maison mortuaire, près de l'Eglise. L'Obit du mois sera célébré le lundi 1er août, à 10 heures 1/2, en la même église.

Les amis et connaissances de la famille CANTAERT-EGGERMONT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Charles CANTAERT, veuf en premières noces de Dame Mélanie CARON, décédé à Roubaix, le 4 juillet 1892, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 6 courant, à 8 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Daguesseau, cité Cavrois, 23.

Les amis et connaissances de la famille DELFORTRIE-VRECK qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Julie VRECK, épouse de M. Louis DELFORTRIE, décédée à Roubaix, le 4 juillet 1892, dans sa 24e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 7 courant, à 9 heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, boulevard de Beaurepaire, 144.

Un Obit Solennel du mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mercredi 6 juillet 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de M. Jean-Baptiste FARVACQUE, époux de Dame Catherine WUILLAUMEZ, décédé à Roubaix, le 23 mai 1892, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 7 juillet 1892, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jacques-Louis WILLAERT, décédé à Roubaix, le 6 juillet 1891, dans sa 48e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Précieux Avantages

La LOTION du Dr ROFF peut être employée par tous et à tous les âges, avec le même profit pour les enfants que pour les grandes personnes. Elle offre au public la double garantie du docteur qui l'a inventée, et du pharmacien-chimiste qui la prépare. Bien peu de produits se recommande autant aux consommateurs; c'est pour cela que la LOTION du Dr ROFF a été adoptée dans toutes les classes de la société par les personnes soucieuses de conserver leur chevelure. Le flacon 3 francs. Dépôt général, Dr ROFF, rue Sainte-Catherine, 164, Bordeaux.

Dépôt : Tourcoing, Bruneau, phen, 2, rue de Lille. 31269d

BELGIQUE

Renaix. — *Une terrible chute.* — Un ouvrier peintre de Renaix travaillait à une façade, juché sur une échelle, lorsqu'il a perdu l'équilibre et a été précipité dans le vide. Le malheureux est tombé la tête la première, sur un réverbère et a rebondi ensuite sur le rebord d'un camion, avant de s'affaler sur le sol. Il est mort quelques heures après, sans avoir repris connaissance.

Ostende. — Dimanche a eu lieu à Ostende, au milieu d'un immense concours de monde, la cérémonie annuelle de la bénédiction de la mer. Favorisée par un temps superbe, devant une mer très calme et très belle, la solennité a produit la plus imposante impression.

Un attentat à la dynamite. — On mande de Gilly, le 4 juillet : « Hier soir, vers onze heures, une cartouche a été déposée sur le seuil de la porte de l'*Hôtel des Voyageurs*, près des Quatre-Bras. La détonation a été entendue à une grande distance et a éveillé tous les voisins. Un consommateur a failli être atteint. On a retrouvé près du seuil, qui porte la trace de l'attentat, un tube en fer de 20 centimètres de longueur. On croit que la cartouche contenait de la dynamite ».

Meetings en plein air à Bruxelles. — Des meetings en plein air ont été tenus lundi dans les faubourgs de Bruxelles.

Ce soir un meeting monstre doit avoir lieu à la Maison du Peuple.

On craint que la police n'intervienne, ce qui pourrait amener une collision.

Déjà, dans la journée, au cours d'un meeting tenu à la Maison du Peuple, deux agents, ayant voulu empêcher un orateur de parler, ont été repoussés par la foule, qui les a hués.

Vol d'une rare audace. — (Par dépêche de Liège). Un étranger demandait, cette après-midi, vers 1 h. 1/2, au sacristain de l'église St-Martin, de le laisser pénétrer dans la basilique pour y prier aux pieds de la Vierge miraculeuse pour un de ses parents malade.

Sans défiance aucune, le sacristain permit l'entrée du temple. On s'aperçut, dans le courant de l'après-midi, que les *ex votos* et bijoux décorant la statue de Saint-Séverin avaient été volés par cet adroit et sacrilège filou.

Pour le Congo. — Sept membres de le Compagnie de Jésus (trois prêtres, un scholiaste et trois frères) s'apprêtent à partir pour le Congo. Le R. P. Dumont, du collège de Mons, fait partie de l'expédition. Le départ aura probablement lieu par steamer le 6 août. Ce n'est là qu'une première « fournée », parait-il.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX
Séances des 2 et 3 juillet

DÉSIGNATION DES CAISSES		VERSEMENTS nomb.	nouv. livrets	SOMMES	REMBOURS. nomb.	SOMMES
Roubaix..	Samedi	64	6	12 901 »	45	30.788.25
	Dimanche	177	17	26.310 »	67	22.972.35
Lannoy		33	3	4.249 »	10	6.747.32
Croix		40	2	1.635 »	6	3.460 »»
Wattrelos		22	3	4.125 »	11	10 417.31
TOTAUX		306	31	49 220 »	139	73.785.23

Le Caissier FRÉMONT.

BIBLIOGRAPHIE

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 2 juillet 1892. — GRAVURES. Afrique : Le voyage du lieutenant Mizon : Réception du lieutenant Mizon par M. Bedford, agent général de la « Royal Niger Company ». La case du lieutenant Mizon à Yola; Echouage du « René Caillé »; Royaume de Nuvé : types d'indigènes; Négociant de Khartoum; Femme foula, de la race blanche des Foulanis; Le courrier royal de Zoubir, annonçant l'arrivée du lieutenant Mizon; Sanabou, jeune africaine ramenée par le lieutenant Mizon; Hutte habitée par Sanabou, à Igbobé; Itinéraire suivi par le lieutenant Mizon. — Russie : Incendie du faubourg de Kalouga, à Moscou; le Clergé présentant les Saintes Images. — Portraits : Le général Borius, nouveau chef de la maison militaire de M. le Président de la République. — Nécrologie : L'amiral Mouchez, mort le 25 juin; le capitaine Mayer, mort le 23 juin. — Paris : Porte de Montrouge (anciennes barrières; concours d'orgues de Barbarie, à la Chapelle.

TEXTE. — Chroniques : Le Courrier de Paris, par Pierre Veron ; Théâtre : par H. Lemaire ; Variété : Le Trésor de Triel, par G. Lenôtre. Chronique des Beaux-Arts, par Olivier Merson. Voyages : Exploration du lieutenant Mizon, par G. Tomel, Nouvelle en cours de publication : Une vie, par H. Germain. Échecs, Rébus, Récréations de la famille, Explication des gravures, Bibliographies, etc. En supplément : Tante Berceuse, roman par Jules Mary, Illustrations de G. Vuiller. Le numéro : 50 centimes. 31270d.

Le Tarif américain. — Vient de paraître à la LIBRAIRIE CHAIX, imprimerie et librairie centrales des chemins de fer, un tableau graphique sous ce titre : *Le Tarif américain*, moyenne annuelle des droits d'entrée *ad valorem* aux Etats-Unis, depuis 1791 jusqu'à nos jours, d'après les statistiques du Ministère des finances de Washington, par Léon CHOTTEAU, avocat, publiciste, membre du Cobden-Club de Londres, ancien délégué aux Etats-Unis pour le traité de commerce franco-américain.

L'ouvrage est accompagné de statistiques et de légendes.

Les statistiques nous apprennent que la moyenne décennale des droits a ainsi varié, de 1850 à 1890 :

1850 à 1860, 25 pour cent.
1860 à 1870, 38,264 »
1870 à 1880, 42,560 »
1880 à 1890, 44,363 »

Parmi les légendes, nous remarquons ..

« Si la France et les Etats-Unis savaient se rapprocher, se comprendre, et réaliser leur union économique ces deux grandes nations mèneraient le monde.

» LÉON CHOTTEAU »

«..... Les peuples s'éclairent lentement, mais ils s'éclairent. C'est pourquoi je suis certain que le temps viendra où le commerce sera aussi libre que les vents où la liberté et l'industrie contribueront puissamment à abolir les grandes armées, et à prévenir les dangers et les souffrances de la guerre.

(*Public letters*). » JOHN BRIGHT, M. P. »

« Des droits exorbitants, sur les produits importés, servent à engendrer un esprit général de fraude, qui est toujours préjudiciable au commerce honnête, et, parfois, au Revenu lui-même. (*The Federalist.*)

» HAMILTON. »

Lettre à M. Cyrus W. Field, de New-York.

« Le flot de la démocratie monte. Je n'en crains pas les progrès. Si son cours est sagement dirigé, et si les obstacles, qui révèlent le monopole et le privilège, sont écartés à temps, ce flot peut refaire et fortifier la condition du peuple de ce pays.

« THOMAS BAYLEY POTTER, M. P. »

(*Presentation of an address*). Réponse.

« Là où il y a du commerce il y a des douanes. L'objet du commerce est l'exportation et l'importation des marchandises en faveur de l'Etat ; et l'objet des douanes est un certain droit sur cette même importation et exportation, aussi en faveur de l'Etat. Il faut donc que l'Etat soit neutre entre sa douane et son commerce, et qu'il fasse en sorte que ces deux choses ne se croisent point, et, alors, on y jouit de la liberté du commerce.

(*De l'Esprit des lois.*) » MONTESQUIEU. »

Dépôt chez Mme veuve QUEY, 30, rue de la Cloche, Tourcoing.

ÉLECTRICITÉ

Téléphones, Sonneries, Porte-Voix, etc., etc

SECURITÉ ABSOLUE !!!

Appareils de sûreté contre les vols, l'incendie, etc.

G. LEMPIRE, électricien-spécialiste

entreprend l'installation complète des appareils de sécurité contre le vol, l'incendie, etc.

Avertisseurs d'incendie à réglage automatique s'adaptant aux installations de sonneries électriques existantes.

Serrures et Gâches électriques.

Contrats de sûreté pour portes, fenêtres, COFFRES-FORTS, tiroirs, etc.

Contrats de sûreté doubles ressorts, sonnant repoussant, pour trappes, COFFRES-FORTS persiennes, en isées, etc.

Fils avertisseurs d'incendie et d'effraction, faisant fonctionner la sonnerie dès qu'on veut les couper.

Microphones espions pour entendre tout ce qui se dit dans un magasin, bureau, atelier, cuisine, etc. Cet appareil peut se placer derrière une tapisserie ou derrière un meuble.

S'adresser 16, Boulevard de Paris ROUBAIX 23 20 s

GRAND HOTEL FRASCATI

41, RUE VIVIENNE, PARIS

entre la Bourse et les grands boulevards

MAISON DE 1er ORDRE

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

LOUIS QUÉNÉE

PROPRIÉTAIRE

30915 **PRIX MODÉRÉS** 62567

ADRESSES COMMERCIALES
de Roubaix-Tourcoing

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripleines en métal. **Edouard Defretin**, 15, rue Plutarque.

Carton Jacquard, Vincenzi, d'armure et d'apprêts. Dépôt de la fabrique **Théodore Véron**. Papiers de toutes qualités, Désiré **PECKRE**, Tourcoing.

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — **PAUL HONORÉ**, rue de Fabricants, 28.

GUÉRISON RADICALE des MALADIES SECRÈTES ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Traitement rationnel PAR

M. VANDENDRIESSCHE

médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

CONSULTATIONS GRATUITES

AVIS

L'*Hôtel de France et Champagne* qui existait à *Paris, 132, rue Montmartre*, est réuni à l'**Hôtel Central** de la Bourse du Commerce. *40, rue du Louvre.* 31100

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de *Voix* et de la *Bouche*, effets pernicieux causés par le traitement *mercuriel* et le *tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins*, *digestions pénibles*, *manque d'appétit*, *aigreurs*, *renvois*, *vomissements*, *diarrhée*, *coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2fr. 50**; Poudre : 5 fr.

Appauvrissement du sang, *faiblesse de tempérament*, *manque d'appétit*, *fièvres*, *maladies nerveuses*. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant*, *digestif*, *fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille 4 fr.

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, Paris, et à dans les principales pharm. de France. 1888

MARCHÉS A TERME

Cours du 5 Juillet 1892

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ROUBAIX-TOURCOING — Peignés de La Plata et de l'Uruguay — TYPE 1 — Cote précéd.	Cote du jour	TYPE 2 — Cote précéd.	Cote du jour	TYPE BF — Cote précéd.	Cote du jour	Peignés d'Australie — TYPE A B — Cote précéd.	Cote du jour	TYPE C — Cote précéd.	Cote du jour	LEIPZIG (par télégraphe) — TYPE B Buenos-Ayres B d'Anvers — Cote précéd. MARCKS	Cote du jour MARCKS
Janvier	4.75	4.75	....	....	....	....	....	....	....	....	3.875	3.825
Février	4.75	4.75	....	....	....	....	....	....	....	....	3.875	3.85
Mars	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3.875	3.85
Avril	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3.875	3.85
Mai	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juillet	4.675	4.675	4.50	4.50	4.50	4.50	....	4.90	....	....	3.775	3.75
Août	4.70	4.70	....	....	....	....	....	4.85	....	....	3.775	3.75
Septembre	4.725	4.725	....	....	....	....	....	5.00	....	....	3.80	3.775
Octobre	4.775	4.775	....	....	....	....	4 90	....	....	....	3.825	3.80
Novembre	4.80	4.80	....	....	....	....	....	....	....	....	3.85	3.80
Décembre	4 80	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3.875	3 80

LAINES PEIGNÉES

MOIS DE LIVRAISON	ANVERS (par télégraphe) — Peignés Buenos-Ayres — Allemand B — Cote précéd.	Cote du jour	Allemand M. — Cote précéd.	Cote du jour	Type BAT — Cote précéd.	Cote du jour	Peignés d'Australie — TYPE — Cote précéd.	Cote du jour	TYPE — Cote précéd.	Cote du jour	LAINES BRUTES — LE HAVRE (par télégraphe) — B.-Ayres Prima b. cour. 36 0/0 — Cote précéd.	Cote du jour
Janvier	4.75	.	....	....	4 725	4.675	....	....	....	....	1.455	....
Février	....	....	....	....	4.725	4.70	....	....	....	....	1.485	....
Mars	....	....	....	....	4.75	4 725	....	....	....	....	1.49	....
Avril	....	....	....	....	4.75	4.75	....	....	....	....	1.495	....
Mai	....	....	....	....	4.75	4.75	....	....	....	....	....	....
Juin	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Juillet	4.65	4 65	....	....	4.575	4.575	....	....	....	....	1 42	....
Août	4 675	4.675	....	....	4.60	4.60	....	....	....	....	1.425	....
Septembre	4.675	4.675	....	....	4.65	4.60	....	....	....	....	1.43	....
Octobre	4.725	4.70	....	....	4.65	4.625	....	....	....	....	1.44	....
Novembre	4 725	4.70	....	....	4.675	4.625	....	....	....	....	1.45	....
Décembre	4.75	4.725	....	....	4.70	4.65	....	....	....	....	1.455	....

OPÉRATIONS

ROUBAIX-TOURCOING

Type 1. —	Juillet	.... k.	à	....
	Août	10.000	»	4 70
	Septembre	15.000	»	4 725
	»	10.000	»	4.75
	Octobre	10.000	»	4.75
	»	20.000	»	4.775
	Novembre	5.000	»	4.80
	Décembre	....	»	....
	Janvier	....	»	....
Type 2. —				
Type BF. —				
Type AB. —				
TOTAL		70.000 k.		

ANVERS

Type B. —	Août	10.000 k.	à	....
	Septembre	....	»	....
	Décembre	....	»	....
TOTAL		10.000 k.		

LEIPZIG

TOTAL .... 60.000 k.